

CODE DE CONDUITE

L'ASSOCIATION ROYALE DE GOLF DU CANADA(RCGA) et PREMIERS ÉLANS sont fiers de la qualité de leurs joueurs et des clubs hôtes, ainsi que de l'implication importante de la communauté à chaque tournoi. Pour faire de chaque tournoi une expérience agréable pour tous, les compétiteurs aux tournois de la RCGA ou de PREMIERS ÉLANS devront respecter le Code de conduite junior, qui décrit les règles de comportement de l'Association. Le Code a été créé pour aider les jeunes participants à réaliser et à accepter que toute action entraîne des conséquences. Le **Code** doit être respecté en tout temps, sur le parcours et ailleurs, pendant son séjour.

INFRACTIONS SUR LE PARCOURS

- Une conduite indigne d'un compétiteur, y compris le langage offensant, les bâtons lancés, un manque de respect envers les bénévoles, les officiels ou les autres compétiteurs, et les dommages au parcours
- La consommation d'alcool, de drogues ou de produits de tabac, incluant le tabac à chiquer
- L'inobservation du code vestimentaire lors des rondes de pratique ou de compétition

INFRACTIONS HORS LIEUX

- Toute consommation ou implication quelconque avec l'alcool, la drogue ou les produits de tabac, incluant le tabac à chiquer.
- Tout vandalisme sur les lieux de l'hôtel du championnat, tout comportement violent envers une famille hôte ou leur propriété.
- Toute autre conduite indigne d'un membre de la RCGA et de PREMIERS ÉLANS

CODE VESTIMENTAIRE

TENUE RÉGLEMENTAIRE:

- Casquette ou visière portée avec la visière devant; les hommes doivent enlever leur casquette ou visière à l'intérieur des installations hôtes.
- Polo avec le pan de chemise rentré à la taille.
- Femmes : le pull sans collet doit avoir des manches.
- Femmes : le short doit tomber à la mi-cuisse et le bord ne peut être roulé.

TENUE PROHIBÉE:

- Débardeur, t-shirt.
- Short en denim, short court, short sans ourlet, short d'exercice, jean.
- Hommes : le short ne doit pas dépasser les genoux et le bord ne peut être roulé.
- Souliers avec crampons en métal ou crampons traditionnels.

Une tenue vestimentaire appropriée est de rigueur en tout temps au club hôte. Toute tenue inappropriée sera revue par le comité de tournoi. Lorsque le code d'un club hôte relatif à la tenue vestimentaire s'avère plus sévère que le code de la RCGA, le code du club prévaut. Tout joueur qui ne respecte pas le code vestimentaire n'aura pas le droit de jouer ou, si le jeu est déjà commencé, le joueur devra cesser immédiatement de jouer.

MESURES DISCIPLINAIRES

- L'inscription du joueur peut être révoquée à tout moment (y compris durant le championnat) par la RCGA et PREMIERS ÉLANS. Une conduite indigne peut entraîner la révocation de son inscription.
- Toute infraction au Code de conduite junior sera signalée par avis écrit au parent ou au tuteur du joueur.
- La disqualification à l'avenir de toute compétition sanctionnée par la RCGA à laquelle le joueur a été accepté.

Le comité de tournoi de la RCGA ou de PREMIERS ÉLANS peut imposer une ou chacune des mesures disciplinaires citées selon la gravité et la fréquence de la ou des infractions. Dans les 30 jours d'une suspension, le joueur et son parent ou tuteur devront soumettre au comité disciplinaire de la RCGA et de PREMIERS ÉLANS un résumé écrit de l'infraction au code de conduite. Le comité décidera de la durée de la suspension après étude de tous les documents présentés, y compris le résumé de la situation préparé par le personnel de tournoi de la RCGA et de PREMIERS ÉLANS. Tout joueur suspendu sera exclu des distinctions d'après-saison. Le personnel de la RCGA et de PREMIERS ÉLANS discuteront du code de conduite à chaque championnat lors de la réunion des joueurs.